



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 7 février 2025

Délibération n°06/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 février à quinze heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 24 janvier 2025.

Membres présents : messieurs Patrice BOUTENEGRE, Jean-François DAURE, Patrick MARDIKIAN, Gérard DESAPHY, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Xavier BONNEFONT,

Mesdames Martine PINVILLE, Célia HELION, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA, Zalissa ZOUNGRANA.

Membre absent ou excusé : messieurs Michel CARTERET, François BONNEAU, François NEBOUT, Jérôme SOURISSEAU, Philippe BOUTY,

Mesdames Nicole BONNEFOY, Hélène GINGAST, Charline CLAVEAU, Caroline COLOMBIER.

Membre consultatif présent : monsieur Alain LEBRET.

Membre consultatif absent : monsieur Andreas KOCH.

Secrétaire de séance : madame Martine PINVILLE.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	11
Pouvoir(s)	0
Absent(s)	9
Votants	11

Objet : Subvention à l'association Magelis Solidarité

Depuis 1997, le Syndicat Mixte du Pôle Image – Magelis développe une industrie culturelle de l'image sur la Charente. De nombreuses entreprises s'y sont localisées dans les domaines de la bande dessinée, de l'animation, du jeu vidéo, du tournage, et plus récemment, des effets visuels et réalités immersives. C'est aujourd'hui de très nombreux salariés répartis dans une centaine d'entreprises qui sont réunis autour du Pôle Image Magelis, dont 1200 dans l'animation [en 2021].

Tenant compte de la nécessité pour ces entreprises d'avoir une main d'œuvre qualifiée, Magelis a toujours mis la formation professionnelle au cœur de sa stratégie. Avec une quinzaine d'écoles, et plus de 1800 étudiants, le campus Magelis s'est développé sur les mêmes domaines que l'économie.

Le campus est composé aujourd'hui d'écoles publiques et privées. Pour ces dernières, les coûts annuels de formation sont de l'ordre de 6 000 à 8 000 euros pendant 3 à 5 ans. Toutes les familles ne peuvent pas faire face à un tel investissement.

Pourtant, ces écoles sont essentielles pour faire grandir économiquement Magelis, et il n'est pas envisageable que les choix des étudiants se fassent sur leur capacité à financer leurs études.

Aussi, par délibération 26 du 4 juin 2021, les membres du comité syndical s'étaient prononcés favorablement sur la création d'une fondation Magelis, destinée à venir en aide à ces jeunes en leur attribuant des bourses pour financer les droits d'entrée aux écoles.

Ce projet de fondation n'a pu aboutir, aussi le Syndicat Mixte du Pôle Image, associé à de nombreux partenaires, a décidé de créer une association solidaire.

Ainsi est née Magelis Solidarité, dont Magelis est devenu membre en septembre 2021.

Dès à présent, la plupart de nos entreprises d'animation sont partenaires de l'association, ainsi que des sociétés de production non présentes en Charente.

Nos quatre écoles d'animation ont également accepté de répondre favorablement à ce projet.

L'objectif de budget annuel est de 120 000 euros, mais les promesses d'engagement ont diminué.

Il est proposé que Magelis soutienne cette association à hauteur de 20 000 euros (15 000 € en 2024).

Depuis sa création, Magelis assure le suivi de cette association en lien étroit avec le bureau élu.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- acceptent le principe et les termes de la convention à intervenir avec l'association Magelis Solidarité prévoyant le versement d'une subvention d'un montant de 20 000 €,
- autorisent Monsieur le Président à signer cette convention,
- autorisent Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 17 Fév. 2025
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 17 Fév. 2025
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 17 Février 2025

Signé: Le Président

Le Président,
Patrick MARDIKIAN

